RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour information

1. OBJET

Le présent document a pour objet d'informer le Conseil d'administration (« le Conseil ») des activités du Secrétariat et de lui faire part de l'avis initial du nouveau Directeur général sur les priorités futures du Secrétariat.

2. DÉCISION RECOMMANDÉE

Ce document étant présenté à seule fin d'information, aucune décision n'est sollicitée pour l'instant du Conseil d'administration.

3. RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Il a toujours été d'usage que le Directeur fasse rapport au Conseil sur les activités du Secrétariat, à chaque réunion du Conseil. Le Directeur général du GPE ayant pris ses fonctions le 15 février 2013, ce rapport expose ses premiers avis et considérations. Il n'est pas proposé de faire un état des lieux distinct des activités de chaque équipe, car bon nombre de ces informations ont été régulièrement communiquées au moyen du bulletin d'information du Partenariat et des mises à jour mensuelles adressées au Conseil. À l'avenir, le rapport du Directeur général : i) soulignera les principales questions stratégiques ; ii) fournira des informations sur les activités financées par des dons, sur les contributions des bailleurs de fonds et sur la gestion financière ; iii) présentera des informations sur le budget et les dépenses du Secrétariat ; et, iv) fera le point sur les cas d'utilisation frauduleuse de fonds qui n'ont toujours été corrigés. Il n'y a pas de nouveaux cas d'utilisation frauduleuse des fonds à signaler pour le moment.

4. ACTUALITÉ RÉCENTE

4.1 **Réunions ministérielles à Washington DC** : Le Directeur général, le

Président du Conseil et différents cadres du Secrétariat ont participé à plusieurs réunions et manifestations de haut niveau tenues à Washington du 15 au 21 avril :

- Les manifestations clés de la semaine étaient les réunions ministérielles sur l'Apprentissage pour tous, organisées sous la direction du Président de la Banque mondiale, du Secrétaire général des Nations Unies et du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'éducation dans le monde. Elles ont réuni les ministres de l'éducation et des finances de huit pays en développement qui représentent à eux tous la moitié des enfants non scolarisés du monde : Bangladesh, République démocratique du Congo, Éthiopie, Haïti, Inde, Nigéria, Sud Soudan et Yémen. Les partenaires des pays en développement ont souligné qu'il convenait d'élargir la visée de l'éducation dans le monde pour qu'elle englobe l'accès à l'éducation ainsi que la qualité de l'enseignement, et ont exhorté le GPE à œuvrer en ce sens. Beaucoup espèrent maintenant que le GPE prendra la tête des suites qui seront données à ces réunions ministérielles et le Secrétariat a en effet engagé différentes mesures en ce sens.
- Le Directeur général a participé à une manifestation spéciale tenue à la Maison-Blanche à laquelle ont assisté de hauts fonctionnaires du gouvernement du Président Obama et de l'USAID (notamment Raj Shah, son Administrateur) ainsi que les représentants de plusieurs autres bailleurs de fonds, de l'UNICEF, de l'UNESCO et de la Banque mondiale. Cette manifestation a été vue comme une confirmation de l'engagement du Président Obama à l'égard de l'éducation dans le monde et le GPE suivra l'évolution de cette situation avec grand intérêt.
- Des réunions bilatérales de haut niveau ont été organisées avec les représentants de donateurs de la Norvège, du Danemark, du Canada, de la Commission européenne, du Royaume-Uni, de l'Australie, de Dubaï et du Qatar afin d'obtenir confirmation de leurs engagements à l'égard du GPE et de préparer le terrain en vue de la prochaine campagne de reconstitution des ressources en 2014.
- Des réunions ont aussi été organisées avec les représentants de diverses OSC, notamment la Campagne mondiale pour l'éducation, Education International, Oxfam, Plan, Results et la Open Society Foundation, pour discuter du rôle du GPE et des moyens les mieux adaptés pour mobiliser des ressources supplémentaires en faveur de l'éducation. D'autres réunions ont aussi eu lieu avec des représentants du monde des affaires et de la Coalition mondiale des entreprises pour l'éducation.

- Un protocole d'accord a été signé par le Secrétariat et la Banque islamique de développement afin de favoriser un renforcement de la coopération, l'alignement des activités et le partage d'informations.

4.2 Pendant la même semaine, le Comité consultatif financier (CCF) a tenu des réunions à Washington DC, du 16 au 19 avril. Le rapport et les recommandations du CCF (dont un financement total de 438,9 millions de dollars à titre de dons pour la mise en œuvre du Programme) font l'objet du document BOD/2013/05 DOC 07.

4.3 Après l'approbation par le Conseil du projet d'Accord sur les modalités financières de l'UNICEF (en qualité d'entité de gestion) le 3 avril 2013, l'accord a été signé par l'Administrateur et par l'UNICEF le 8 avril. Des décaissements ont été effectués à l'UNICEF au profit du Tchad (6 000 000 de dollars) et pour le Sud Soudan (11 060 200 de dollars) le 14 avril. Suite à la signature de l'Accord sur les modalités financières de l'UNESCO le 24 avril, les fonds alloués au Tchad (2 358 881 de dollars) au titre du don administré par l'UNESCO ont été décaissés le 30 avril. La situation de l'ensemble des dons octroyés par le GPE est présentée à l'annexe 1.

4.4 Le Secrétariat et les groupes de travail du Conseil ont beaucoup travaillé pour préparer la réunion du Conseil à Bruxelles, qui jettera les bases d'une évolution de l'action menée dans plusieurs domaines clés, notamment : i) la mise en œuvre du Plan stratégique ; ii) la planification de la prochaine reconstitution des ressources ; iii) les améliorations apportées à la gouvernance ; iv) l'avancement de l'action du GPE dans les États fragiles ou en proie à un conflit ; et, v) le remaniement de la structure et des capacités du Secrétariat pour donner suite plus efficacement aux priorités définies par le Conseil et dans le plan stratégique.

5. PREMIÈRES IMPRESSIONS

Ayant pris ses fonctions il y a un peu moins de trois mois, le nouveau Directeur général est encore à bien des égards en phase d'apprentissage et d'assimilation, mais souhaite néanmoins partager ses premières impressions.

5.1 Le GPE a un excellent mode d'intervention dans les pays et une façon des plus convaincantes de travailler avec eux. Son modèle d'intervention est particulièrement bien adapté au programme d'action pour l'après 2015 où l'éducation constituera une

composante centrale du programme général de développement compte tenu de son caractère transsectoriel.

5.2 La façon dont le GPE travaille avec les pays dans le cadre des plans sectoriels de l'éducation est particulièrement propice à l'obtention de changements systémiques. Cette situation diffère quelque peu des fonds verticaux du domaine de la santé. Les évolutions systémiques ont plus de chances de déboucher sur une amélioration des résultats du fait d'une utilisation plus efficace et plus efficiente des ressources financières. Cela étant, l'équipe de soutien aux pays du Secrétariat doit consacrer davantage de temps à appuyer la phase d'élaboration des plans.

5.3 La notion de « partenariat » est au cœur de l'action du GPE et elle est véritablement décisive. Elle permet de faire bien plus en mobilisant la puissance du partenariat tout entier, et en exploitant la gamme complète de ses savoir-faire et de ses compétences collectives pour aider les ministères à formuler des plans solides et à se doter des outils nécessaires à leur bonne mise en œuvre.

5.4 En dépit de sa petite taille, le Secrétariat a enregistré des progrès notables. L'ampleur de son rayonnement est impressionnante, et son personnel est avisé, engagé et dévoué. L'implication du Secrétariat demeure insuffisante dans certains domaines, essentiellement par manque de définition des priorités et par manque de ressources.

5.5 Suite au rapport Evans, il convient de préciser les modalités d'hébergement dans les locaux de la Banque mondiale. La situation est des plus confuses en ce qui concerne le rôle du GPE, les multiples fonctions de la Banque, la prise de décisions par les deux entités et les besoins de capacités.

5.6 Des améliorations peuvent et doivent être apportées à la gestion des dons et du portefeuille dans le sens d'une plus grande anticipation. Nombre de partenaires l'ont souligné, notamment le DFID dans son Étude de l'aide multilatérale, et le Secrétariat a eu des entretiens fructueux avec le DFID à l'occasion de la dernière mise à jour de cette étude dont les résultats seront publiés cet été. Le Secrétariat se félicite d'être l'objet de cet examen minutieux et accueille avec satisfaction les retours d'information qui lui sont fournis dans de telles occasions.

5.7 Des intervenants extérieurs semblent particulièrement désireux de s'engager aux côtés du Partenariat, depuis le Bureau du Secrétaire général des Nations Unies à la

Maison-Blanche, en passant par différents groupes de réflexion et par le milieu des entreprises. Il est clair que le Partenariat mondial est invité à assumer plus résolument un rôle de fédérateur et de leader dans le secteur, comme en ont témoigné les récentes réunions ministérielles tenues à Washington DC en avril.

5.8 Il existe un considérable potentiel inexploité qui permettrait d'introduire davantage d'innovation dans le secteur ainsi que dans les activités du Partenariat.

5.9 La structure du Secrétariat ne lui permet pas de fonctionner de manière aussi efficace et efficiente qu'il le pourrait, principalement par manque d'alignement entre ses fonctions de base et les priorités du Partenariat et du Conseil. Les opérations-pays sont très insuffisamment dotées en ressources, de même que l'action de plaidoyer, la mobilisation de ressources et l'appui au Partenariat. Il convient d'accorder plus d'attention aux fonds fiduciaires, aux aspects opérationnels de la gestion du portefeuille et des finances, et de s'atteler au coût d'exécution des programmes ainsi qu'à certaines fonctions fondamentales telles que les ressources humaines et les services au conseil. Il faut en outre s'attacher à optimiser les résultats obtenus au moyen des fonds engagés et à améliorer la transparence des opérations des fonds fiduciaires et du Secrétariat.

5.10 Malgré leur abondance, les données sur l'éducation manquent de la cohésion et de la précision qui permettraient de s'attaquer aux vrais problèmes. Les données sont trop centrées sur les taux de scolarisation, au détriment des résultats et des apprentissages. Le groupe de travail sur les indicateurs d'apprentissage constitue une avancée importante de ce point de vue et le Secrétariat veillera à travailler avec lui et, plus encore, à contribuer à ses travaux pour en assurer le succès.

6. PRINCIPALES PRIORITÉS

Le Directeur général a identifié les questions ci-après qui constitueront les grandes priorités de l'action du Secrétariat durant les six prochains mois.

6.1 Compte tenu des observations précédemment formulées aux paragraphes 5.2, 5.4 et 5.8, le Directeur général et l'équipe de direction conduisent une **restructuration du Secrétariat**. Le processus est bien engagé et doit maintenant être finalisé et appliqué dans les meilleurs délais. Cette restructuration, conjuguée à l'examen des ressources nécessaires prévu au Plan de mise en œuvre, a permis de réaffecter les ressources

budgétaires disponibles et de solliciter un budget complémentaire. Des informations détaillées sur la réaffectation des ressources et la demande de complément budgétaire sont présentées dans le document BOD/2013/05 DOC 09.

6.2 Après avoir pris connaissance de l'étude Evans sur les **modalités d'hébergement** du Secrétariat, tant à sa réunion en présentiel de juin 2012 qu'à la conférence audio d'octobre 2012, le Conseil a demandé d'accélérer les travaux visant à trouver un accord entre la Banque mondiale et le Secrétariat sur toutes les questions touchant aux relations entre les deux parties. Le GPE a recruté un consultant chargé de conduire ces travaux, sous la direction du Directeur général. Un projet d'accord sera présenté au Conseil pour approbation à sa réunion de novembre.

6.3 On ne dira jamais assez l'importance du processus de **reconstitution des ressources**. La demande des pays en développement partenaires atteint des niveaux sans précédent dans un contexte caractérisé par la fragilité persistante du climat financier international. Il n'y a donc guère de doute que l'aide des donateurs à l'éducation est menacée. Un effort concerté doit être engagé en vue de la reconstitution des ressources, et il ne s'agit pas simplement de réitérer les résultats obtenus à la Conférence de Copenhague, aussi bons qu'ils aient été. Il faut engager une réflexion plus créative et faire preuve de plus d'ambition, certaines des premières idées du Secrétariat en la matière étant présentées dans le document BOD/2013/05 DOC 04. On veillera à privilégier les solutions de financement innovantes, même s'il est important de tempérer tout espoir d'une répétition rapide des succès de l'Alliance GAVI dans ce domaine.

6.4 Le Partenariat a fait preuve d'une constance louable en vue de l'élaboration et de l'application rapide du **Plan de mise en œuvre**. Toutefois, il faudra impérativement veiller à une mise en œuvre dynamique et à l'échelle du Partenariat tout entier. De ce point de vue, la restructuration du Secrétariat permettra d'apporter un appui plus décisif à la mise en œuvre.

6.5 Des **attentes marquées** ont été exprimées pour que le Partenariat mondial devienne un chef de file, comme en attestent les déclarations appelant à donner un rôle central au GPE suite aux réunions ministérielles d'avril tenues à Washington, et la place de choix qu'a occupée le GPE dans les réunions de haut niveau sur l'éducation qui ont eu lieu à Doha. Le GPE doit être à la hauteur de ce défi et définir sans tarder la voie à suivre pour pouvoir s'y atteler, notamment en veillant à ce que l'éducation soit largement

évoquée et figure en bonne place dans le programme des réunions de l'Assemblée générale des Nations Unies. Il convient en outre de recenser et de mettre à profit d'autres occasions pour favoriser notre action de promotion et de plaidoyer à haut niveau.

6.6 Beaucoup reste à faire au sein du Partenariat pour développer une démarche dynamique et cohérente en matière d'**innovation**, notamment en faisant de l'innovation l'un des axes de l'action du Secrétariat.

6.7 Bien que le Secrétariat et le Président du Conseil aient largement participé aux débats et aux consultations sur les **OMD après 2012**, il convient d'accorder davantage d'attention à ces questions.

6.8 Entre la date du présent rapport et le mois de novembre, le Directeur général visitera plusieurs pays en développement partenaires ainsi que différents bailleurs de fonds.

7. UTILISATIONS FRAUDULEUSES

7.1 Depuis le rapport actualisé présenté à la dernière réunion du Conseil, en novembre 2012 à Paris, il n'y a pas eu de nouveaux cas d'utilisation frauduleuse des fonds. Le CCF a été informé de l'évolution de la situation au Lesotho et en Zambie à sa réunion d'avril 2013 à Washington, et un bref rappel des principaux points concernant ces deux pays est présenté ci-après. Des notes d'information sur la situation des deux pays ont déjà été adressées au Conseil et le Secrétariat a suivi la situation de très près avec les entités de supervision compétentes et les Groupes locaux des partenaires de l'éducation.

7.2 Lesotho : Le Conseil a été tenu informé par diverses communications des questions concernant la situation au Lesotho. Le 2 avril 2013, la Banque mondiale (en qualité d'entité de supervision) a adressé un courrier au Ministre des finances du Lesotho pour demander le remboursement de certains fonds en rapport avec le volet construction du programme (234 226 dollars) et demander en outre au Gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour réparer neuf écoles à ses frais de manière à assurer la sécurité des locaux.

7.3 Zambie : Le GPE a apporté une somme de 60 millions de dollars au programme de la phase II du Cadre national de mise en œuvre (NIF), qui devrait prendre fin en mai 2013. La Zambie et ses partenaires ont reconnu avoir été confrontés à des difficultés qui

ont conduit à interrompre l'appui à ce programme en 2010. Comme le Conseil en a déjà été informé, toutes les difficultés avaient été résolues à la fin de 2011, avec le remboursement des dépenses irrecevables. Deux audits (un audit préalable à l'octroi du financement, et un audit de la passation de marchés) ont été réalisés au titre de la procédure de clôture de ce programme. Pour le cas où des dépenses irrecevables soient mises en évidence, il a été convenu que les fonds correspondants devraient être remboursés. La question a été abondamment discutée avec les membres du Groupe local des partenaires de l'éducation (GLPE) et un plan d'action a été arrêté et exposé dans le courrier d'accompagnement de la demande de don pour la phase III du NIF, adressé par le Ministère de l'éducation aux organismes de coopération partenaires.

8. INCIDENCES SUR LES RESSOURCES DU SECRÉTARIAT

Les incidences sur les ressources du Secrétariat font l'objet d'une présentation détaillée dans le document BOD/2013/05 DOC 09.

Annexe 1 : Partenariat mondial pour l'éducation – Situation des dons au titre de la mise en œuvre du Programme au 30 avril 2013

Toutes les sommes sont exprimées en dollars des États-Unis (USD)

Nom du pays	Entité de supervision / gestion	Situation du fonds	Date de l'accord de don	Date de clôture	Montant du don (USD)	Décaissements (USD)	Non décaissés (USD)
RDC	Banque mondiale	En attente	À déterminer	À déterminer	6 400 000	0	6 400 000
RDC	Banque mondiale	En attente	À déterminer	À déterminer	93 600 000	0	93 600 000
Mali	Banque mondiale	En attente	À déterminer	À déterminer	41 700 000	0	41 700 000
Burundi	Belgique	En attente	À déterminer	À déterminer	52 900 000	0	52 900 000
Guinée-Bissau	UNICEF	En attente	À déterminer	À déterminer	12 000 000	0	12 000 000
Tchad	UNESCO	Actif	30/04/2013	29/04/2016	7 060 000	2 359 881	4 700 119
Nicaragua	Banque mondiale	Actif	20/04/2013	30/04/2016	16 700 000	0	16 700 000
Tchad	UNICEF	Actif	15/04/2013	14/04/2016	40 140 000	6 000 000	34 140 000
Sud Soudan	UNICEF	Actif	15/04/2013	14/04/2016	36 100 000	11 060 200	25 039 800
Soudan	Banque mondiale	Actif	11/04/2013	28/02/2017	76 500 000	0	76 500 000
Viet Nam	Banque mondiale	Actif	09/01/2013	31/05/2016	84 600 000	13 000 000	71 600 000
Ghana	Banque mondiale	Actif	22/11/2012	31/10/2015	75 500 000	10 000 000	65 500 000
Afghanistan	UNICEF	Actif	03/08/2012	30/09/2015	56 257 000	9 090 000	47 167 000
Côte d'Ivoire	Banque mondiale	Actif	16/07/2012	30/09/2015	41 400 000	1 974 367	39 425 633
Timor Leste	Banque mondiale	Actif	25/06/2012	31/07/2015	2 800 000	0	2 800 000
Burkina Faso	Banque mondiale	Clos	10/04/2012	30/09/2012	35 000 000	35 000 000	0
Moldova	Banque mondiale	Actif	27/03/2012	29/11/2013	4 400 000	447 691	3 952 309
Mongolie	Banque mondiale	Actif	06/03/2012	30/06/2014	10 000 000	2 000 000	8 000 000
Madagascar	UNICEF	Actif	13/01/2012	30/06/2013	26 982 000	26 982 000	0
Rwanda	DFID	Actif	12/09/2011	30/09/2014	70 300 000	44 000 000	26 300 000
Mozambique	Banque mondiale	Actif	18/07/2011	31/07/2014	90 000 000	46 739 739	43 260 261
Burkina Faso	Banque mondiale	Clos	29/03/2011	15/12/2011	45 000 000	45 000 000	0
République kirghize	Banque mondiale	Actif	23/03/2011	31/12/2012	6 000 000	5 908 730	91 270
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Banque mondiale	Actif	03/03/2011	30/06/2014	19 200 000	2 194 433	17 005 567
Népal	Banque mondiale	Actif	07/12/2010	15/12/2014	120 000 000	102 921 404	17 078 596
Malawi	Banque mondiale	Actif	22/11/2010	30/06/2013	90 000 000	38 208 000	51 792 000
Madagascar	UNICEF	Actif	18/11/2010	31/12/2012	22 018 000	22 018 000	0
Cameroun	Banque mondiale	Clos	11/11/2010	31/12/2011	24 564 100	24 564 100	0
Djibouti	Banque mondiale	Actif	30/10/2010	31/03/2013	4 000 000	3 626 743	373 257
Togo	Banque mondiale	Actif	29/10/2010	01/05/2014	45 000 000	23 901 534	21 098 466
Libéria	Banque mondiale	Actif	29/09/2010	29/06/2015	40 000 000	8 220 590	31 779 410

Guinée	UNICEF	Actif	28/08/2010	31/12/2012	24 000 000	24 000 000	0
Lesotho	Banque mondiale	Actif	25/08/2010	31/05/2013	20 000 000	1 425 867	18 574 133
RDP lao	Banque mondiale	Actif	12/08/2010	31/08/2013	30 000 000	18 188 181	11 811 819
Éthiopie	Banque mondiale	Actif	26/07/2010	30/06/2013	98 000 000	92 539 780	5 460 220
Haïti	Banque mondiale	Actif	10/06/2010	31/10/2015	22 000 000	19 739 258	2 260 742
Tadjikistan	Banque mondiale	Actif	19/01/2010	30/06/2013	13 500 000	11 073 832	2 426 168
Madagascar	Banque mondiale	Clos	18/12/2009	30/06/2011	15 000 000	15 000 000	0
Rwanda	Banque mondiale	Clos	22/10/2009	30/06/2010	35 000 000	35 000 000	0
Niger	Banque mondiale	Actif	15/10/2009	31/05/2012	8 000 000	7 642 592	357 408
Yémen	Banque mondiale	Actif	30/09/2009	31/08/2013	20 000 000	20 000 000	0
Gambie	Banque mondiale	Actif	06/08/2009	30/06/2013	28 000 000	28 000 000	0
Zambie	Pays-Bas	Clos	03/08/2009	31/12/2011	60 200 000	60 200 000	0
Sénégal	Banque mondiale	Actif	29/07/2009	30/09/2013	81 500 000	65 084 070	16 415 930
Burkina Faso	Banque mondiale	Clos	29/06/2009	15/12/2009	22 000 000	22 000 000	0
République Centrafricaine	Banque mondiale	Actif	06/04/2009	30/06/2013	37 800 000	35 770 334	2 029 666
Ghana	Banque mondiale	Clos	01/04/2009	30/06/2011	0	0	0
Timor Leste	Banque mondiale	Clos	12/02/2009	30/09/2010	4 861 428	4 861 428	0
Sao Tome-et-Principe	Banque mondiale	Clos	26/01/2009	30/06/2011	3 600 000	3 600 000	0
Éthiopie	Banque mondiale	Actif	21/11/2008	07/07/2013	70 000 000	68 364 886	1 635 114
Sierra Leone	Banque mondiale	Actif	15/09/2008	30/09/2012	13 900 000	11 691 405	2 208 595
Mozambique	Banque mondiale	Clos	21/08/2008	31/12/2010	79 000 000	79 000 000	0
Guinée	Banque mondiale	Actif	13/08/2008	31/12/2013	40 000 000	29 199 544	10 800 456
Cambodge	Banque mondiale	Actif	13/06/2008	31/12/2012	57 400 000	57 360 856	39 144
Bénin	Banque mondiale	Clos	18/04/2008	15/06/2012	75 108 025	75 108 025	0
Mauritanie	Banque mondiale	Actif	08/04/2008	31/03/2012	14 000 000	13 998 039	1 961
Mali	Banque mondiale	Clos	04/12/2007	31/12/2010	6 553 547	6 553 547	0
Rwanda	Banque mondiale	Clos	11/09/2007	30/06/2010	70 000 000	70 000 000	0
Cameroun	Banque mondiale	Clos	06/06/2007	31/10/2008	22 500 000	22 500 000	0
République kirghize	Banque mondiale	Clos	22/05/2007	31/05/2010	8 990 278	8 990 278	0
Mongolie	Banque mondiale	Actif	16/03/2007	31/12/2013	29 400 000	29 400 000	0
Nicaragua	Banque mondiale	Clos	01/11/2006	31/10/2010	17 000 000	17 000 000	0
Ghana	Banque mondiale	Clos	25/08/2006	31/08/2007	11 000 000	11 000 000	0
Lesotho	Banque mondiale	Clos	06/07/2006	30/06/2010	11 671 512	11 671 512	0
Timor Leste	Banque mondiale	Clos	12/06/2006	30/06/2009	8 188 095	8 188 095	0
Tadjikistan	Banque	Clos	29/05/2006	01/09/2010	18 250 293	18 250 293	0

	mondiale						
Moldova	Banque mondiale	Clos	25/05/2006	31/08/2010	8 768 414	8 768 414	0
Djibouti	Banque mondiale	Clos	03/05/2006	20/09/2010	8 000 000	8 000 000	0
Gambie	Banque mondiale	Clos	22/02/2006	31/12/2008	9 400 000	9 400 000	0
Yémen	Banque mondiale	Clos	21/01/2006	21/11/2007	10 000 000	10 000 000	0
Kenya	Banque mondiale	Clos	10/11/2005	31/12/2008	121 000 000	121 000 000	0
Madagascar	Banque mondiale	Clos	20/07/2005	31/12/2010	60 000 000	60 000 000	0
Ghana	Banque mondiale	Clos	16/02/2005	31/01/2006	8 000 000	8 000 000	0
Niger	Banque mondiale	Clos	12/01/2005	30/06/2008	8 000 000	8 000 000	0
Gambie	Banque mondiale	Clos	04/11/2004	31/12/2005	4 000 000	4 000 000	0
Niger	Banque mondiale	Clos	06/10/2004	30/06/2005	5 000 000	5 000 000	0
Guyana	Banque mondiale	Clos	28/09/2004	31/12/2012	32 919 857	32 919 857	0
Nicaragua	Banque mondiale	Clos	19/08/2004	30/06/2005	7 000 000	7 000 000	0
Mauritanie	Banque mondiale	Clos	23/04/2004	30/06/2007	4 000 000	4 000 000	0
Yémen	Banque mondiale	Clos	23/04/2004	30/08/2005	9 777 701	9 777 701	0
Mauritanie	Banque mondiale	Clos	23/04/2004	31/03/2006	5 000 000	5 000 000	0
TOTAL					**2 673 410 250**	**1 788 485 207**	**884 925 044**

Notes explicatives

1. Le tableau est classé en fonction de la date de l'accord de don, les accords non signés et les plus récents étant présentés en premier.
2. Les dons pour la mise en œuvre du Programme sont financés au moyen de différents fonds fiduciaires rattachés au GPE.
3. Lorsque l'entité de supervision est la Banque mondiale, le terme « décaissement » renvoie aux fonds transférés par la Banque mondiale aux fins de la mise en œuvre du programme. Lorsque d'autres organisations ont qualité d'entités de supervision ou de gestion, ce terme renvoie aux transferts de fonds opérés au profit de ces entités par les fonds fiduciaires du GPE.
4. Le montant des dons peut ne pas correspondre au montant de l'allocation initiale approuvée par le Conseil du GPE étant donné qu'une fois clos, les dons sont réduits pour correspondre au montant des fonds décaissés, tandis que les allocations peuvent avoir été divisées entre plusieurs accords de don pour des raisons administratives. Dans certains cas, un accord de don peut être prorogé pour couvrir de nouvelles allocations.